

RSF 2021-2022 - Stratégie de communication en lien avec le *Fonds de soutien à la recherche*

Au mois de mai, nous affichons sur notre site Web une nouvelle concernant la subvention accordée par le *Fonds de soutien à la recherche* pour l'année courante et référant aux *Exigences en matière de responsabilisation et de mention publique du soutien obtenu*.

Le rapport annuel de la répartition de la subvention est également diffusé sur notre site Web suivant les échéances du *Fonds de soutien à la recherche*.

Par ailleurs, lors de l'annonce de subventions de fonctionnement des Trois organismes fédéraux, notre communiqué de presse mentionne le soutien du Gouvernement fédéral aux coûts indirects de la recherche et prévoit un lien vers notre page Web.

De même, lors de l'ouverture des comptes aux nouveaux titulaires de subventions, nous indiquons le pourcentage de coûts indirects générés par le *Fonds de soutien à la recherche*.